LA LETTRE

orée

Entreprises, territoires et environnement

N°63
Avril-Juin
2010

Interview

Luc Guyau,

Président du Conseil Indépendant de la FAO, co-fondateur de TerrEthique*

Quelle paix pouvons-nous espérer si des millions d'entre-nous souffrent de la faim ?

Aujourd'hui nous sommes environ 6.5 milliards d'habitants sur cette planète et un milliard d'entre nous souffrent de la faim. Dans quelques décennies nous serons probablement 9 milliards. Combien seront-ils alors ces affamés ? Cette question m'est insupportable !

D'ores et déjà, nous sommes dans l'obligation impérieuse de réduire les pertes et les gaspillages et de produire plus de nourriture à l'échelle de la planète. Car, il ne peut y avoir de paix durable dans le Monde si nous laissons de coté des millions d'affamés !

Les pays pauvres n'ont pas d'autre choix que de développer leurs agricultures, et les pays riches d'autre choix que de les aider !

Que ce soit pour des raisons démographiques ou pour des raisons environnementales, on peut dire que quasiment toutes les agricultures du monde vont devoir évoluer fortement dans les années à venir. Mais il ne va pas s'agir seulement de produire plus. Il va aussi nous falloir produire mieux et de façon plus équitable. Car désormais nous savons que nos ressources sont épuisables et qu'une nouvelle éthique des ressources alimentaires doit être pensée et mise en place. Je ne peux que vous renvoyer à l'action que nous menons modestement depuis quelques années dans le cadre de TerrEthique, et à laquelle Ghislaine Hierso contribue activement.

Tel est le nouveau défi auquel l'humanité est confrontée ! Produire plus, de façon durable et équitable.

Et pour cela, il nous faut entreprendre une véritable métamorphose. Une métamorphose de nos techniques de production, mais plus généralement, de notre rapport au vivant. Il semble bien que l'aventure humaine ne pourra se poursuivre qu'à la condition de franchir cette nouvelle montagne devant nous.

Il y a une cinquantaine d'années le monde agricole a connu une transformation très exceptionnelle.

Nous sortions de la guerre et il fallait nourrir un monde en pleine expansion. C'était un défi insensé et comme aujourd'hui, nous ne savions pas comment faire ! Le monde agricole français était très peu tourné vers l'extérieur. Dans la plupart des régions : pas d'emprunt, pas de tracteur, de la terre battue dans les maisons, des pratiques agricoles artisanales…

C'était un défi tout aussi fou que celui qui nous occupe aujourd'hui !

Nous ne savions pas comment faire et nous avons opéré la plus fantastique transformation qui soit, en passant, en quelques années, des tickets de rationnement à l'abondance !

Certes, les solutions d'hier sont souvent les problèmes de demain ; les agriculteurs ont agi sur la base des connaissances portées par la science de l'époque. Mais nous ne devons rien renier de cela. Et je suis souvent attristé de constater, outre l'injustice et les replis que cela génère, le temps que nous perdons à stigmatiser le passé et chercher des coupables et des boucs émissaires.

Depuis, nos connaissances ont évolué. Nous savons que nos ressources sont très limitées, qu'il est essentiel de sauvegarder la Biodiversité et que nous ne pouvons pas nourrir le monde à nous seuls. Nous devons aider les autres pays à se nourrir, si nous voulons vivre dans un monde en paix.

L'agriculture de demain devra adapter nos besoins et nos techniques aux écosystèmes locaux. Elle devra même s'en inspirer, plutôt que de tenter de les contraindre, car si j'ose dire, ils sont naturellement, beaucoup plus économes en eau, en énergie, et respectent la vie des sols qui sont la base fondamentale de notre survie.

Cette nécessaire métamorphose, qui se trouve devant nous, est une nouvelle étape de l'aventure humaine. Nous allons, chaque jour un peu plus, pouvoir mesurer notre communauté de destin.

Nous ne savons pas encore comment faire, mais nous savons que nous avons déjà été capables de franchir de telles montagnes.

Disons à tous ceux qui veulent nous entendre, et particulièrement aux plus jeunes, que cette métamorphose en cours représente une aventure fantastique.

Luc Guyau est l'invité d'honneur de l'Assemblée Générale d'Orée le 1er avril 2010. (www.fao.org)

*(*adhérent Orée, www.terrethique.org)*

Edito

2010 a été déclarée **Année Internationale de la Biodiversité** par l'ONU. Orée, membre du Comité de pilotage du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, du Développement Durable et de la Mer consacré à l'Année Internationale de la biodiversité, s'engage à promouvoir et à défendre ce thème. Dans le cadre du **groupe de travail « Entreprises et biodiversité »**, initié en 2006 avec la FRB (ex Institut Français de la Biodiversité), Orée s'applique à mettre en place des outils de gestion de l'interdépendance de l'entreprise à la biodiversité. Un colloque « Biodiversité et Climat - avant et après Copenhague » a été organisé ; les actes sont publiés dans un hors - série accompagné d'un DVD permettant de revivre les moments forts des interventions des invités, synchronisées avec leur présentation PowerPoint.

Un café d'échanges sur le thème du *« sol, socle de la biodiversité : un patrimoine vulnérable et méconnu »*, a été organisé à la **SAF** (Société des Agriculteurs de France) en février dernier. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler les enjeux liés à la protection des sols et de mettre l'accent sur la nécessité d'un cadre réglementaire (le projet de directive cadre « sols », bloqué depuis 2007 est une des priorités de la présidence espagnole de l'Union européenne). Le service de la recherche du Ministère de l'Environnement représenté par Marion Bardy, Sandrine Bélier députée européenne, Pierre-Joël Philibert directeur de GRS Valtech et Sede (groupe **Veolia**) et Valéry Elisseeff, directeur de la SAF, ont accepté de venir échanger sur cette problématique. La présence de nombreux participants a montré qu'en 2010 ce sujet est plus que jamais d'actualité. Le compte-rendu des débats est disponible sur le site Orée.

Par ailleurs, des cafés sur le thème de la biodiversité sont prévus en partenariat avec entre autres le **Conseil Général de l'Hérault**, les associations **4D** et **Plante et Planète**…

Orée n'oublie pas pour autant ses autres priorités : le **groupe de travail « risques environnementaux »** relancé, aboutira à la mise à jour du guide édité en 2001 à l'édition de deux guides (entreprises et collectivités) ; **la plate-forme éco-conception** va continuer à évoluer et à s'enrichir, un café d'échanges sur le thème « REACH et l'éco-conception » s'est également tenu le 25 mars. Une conférence de lancement du dernier guide Orée : **Le Plan de déplacements inter-entreprises, un outil de management de la mobilité sur les zones d'activités** est programmée pour le 13 avril. Vous pourrez retrouver tous les événements Orée dans cette lettre ainsi que sur le site Orée www.oree.org. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter les chargés de mission Orée qui **coordonnent nos 7 priorités**.

Par ailleurs je suis heureuse de vous informer de l'arrivée de notre nouvelle Déléguée Générale : Nathalie Boyer. Je remercie particulièrement Sylviane Bantchik, responsable de l'association, qui a su assurer la transition jusqu'à l'arrivée de la nouvelle Déléguée Générale.

Jusqu'à la conférence de Nagoya en octobre (COP10), l'actualité 2010 est riche. Dans ce contexte Orée reste active et privilégie d'autant plus les liens avec ses adhérents. Il ne faut effectivement pas perdre de vue notre objectif principal : **promouvoir les meilleures pratiques environnementales.**

Ghislaine Hierso
Présidente

P.1 Interview de Luc Guyau

P.2 Nos actions pour 2010

P.3 AGENDA

P.4 Guide et conférence

Nos actions pour 2010

Les cafés d'échanges, les colloques et autres manifestations sont ouverts à tous, mais les groupes de travail ainsi que certaines informations mises en ligne sur le site Internet sont réservés aux adhérents.

1. Gestion durable des parcs d'activités

En 2009, le groupe de travail a donné lieu à la publication du guide ***Le plan de déplacements inter-entreprises, un outil de management de la mobilité sur les zones d'activités***, une co-édition Orée - ADEME.

La conférence du mardi 13 avril 2010 *« Responsabilité des entreprises et évolution des comportements : des solutions existent pour faciliter les déplacements liés à l'activité professionnelle »* sera l'occasion de présenter le guide.

En 2010, ce groupe de travail continuera de traiter de la question du management environnemental des parcs d'activités à travers les interventions d'experts et la présentation de retours d'expériences. Nous axerons notamment notre veille et nos échanges sur les thématiques suivantes :

- l'écologie industrielle ;
- la mobilité des personnes ;
- la mutualisation d'infrastructures, de moyens et de services ;
- l'action collaborative dans les domaines du transport, de l'éco-sourcing…

Sur le thème de l'écologie industrielle en particulier, les réunions du groupe de travail seront l'occasion de faire connaître régulièrement l'avancement de la mission confiée à Orée par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) (2010-2011) ainsi que du projet COMETHE (2008-2011).

Paul Schalchli, Séverine Haliova (01.48.24.31.33)

2. Eco-conception des produits et des services

Comment intégrer l'éco-conception dans le management et la stratégie des organisations ?

La prise en compte des contraintes environnementales dans la conception des produits, poussée par les pressions réglementaires et les attentes des clients, commence petit à petit à devenir une réalité industrielle. Toutefois, l'éco-conception reste encore une problématique émergente qui concerne

principalement les grandes entreprises ou multinationales, ou quelques « niches ». L'Association Orée et ses adhérents, conscients des enjeux stratégiques, économiques et environnementaux d'une telle démarche, ont ainsi mis en place un groupe de travail pour étudier le développement d'une culture de l'éco-conception au sein des organisations.

Les réflexions des participants de ce groupe de travail ont abouti en septembre 2009 à la création d'une plateforme Internet éco-conception http://ecoconception.oree.org/. Elle s'adresse aux très petites, petites et moyennes entreprises et industries, et plus largement à toute structure, quelle que soit sa taille et sa vocation, désirant s'engager dans une démarche d'éco-conception ou tout simplement découvrir ce sujet.

Le groupe de travail, nouvellement co-présidé par Sophie Labrousse d'INDDIGO et Guillaume Jouanne d'EVEA constitue un lieu d'échanges et de réflexion entre les principaux acteurs français de l'éco-conception et les entreprises et collectivités qui ont mis ou souhaitent mettre en place une démarche d'éco-conception. Il aborde la question de l'intégration de l'environnement dans la conception des produits. Le but des travaux est de montrer comment chaque fonction et compétence de l'entreprise peuvent intégrer une démarche d'éco-conception dans leurs activités.

Projets de réalisation : La plateforme Eco conception Orée se donne comme mission de devenir la « clé d'entrée » nationale de référence en éco-conception, afin d'assurer la promotion de cette démarche comme action stratégique de valorisation et de compétitivité des entreprises de produits et services et en particulier des PME / PMI, sur le territoire européen.
En 2010, cette plateforme va être enrichie entre autres de nouveaux retours d'expérience, d'une veille réglementaire française et européenne, d'un agenda des manifestations liées à l'éco-conception.
Ces travaux s'inscrivent dans les objectifs de la mission *« compétitivité durable des entreprises »* confiée à Orée par la direction générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS) du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.
La dernière réunion du groupe de travail s'est tenue le 18 mars dernier.

Thomas Mahias (01.48.24.04.00), Layla Mathieu (01.48. 24.31.37)

3. Entreprises & Biodiversité

Le groupe de travail « Entreprises & Biodiversité » initié en 2006 par Orée et la FRB (ex Institut Français de la Biodiversité), réunit une quarantaine d'entreprises, associations et collectivités autour de la problématique : « Comment intégrer la biodiversité dans la stratégie des organisations ? ».

La première phase des travaux a eu pour but de sensibiliser les organisations à leur interdépendance au vivant. En effet, la biodiversité ne doit pas être envisagée uniquement sous l'angle des contraintes et des impacts mais également en prenant en compte ses apports essentiels au bon fonctionnement des activités économiques. Cette phase s'est achevée en 2008 avec la publication du guide *Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises* (Houdet, 2008, téléchargeable gratuitement sur notre site Internet). Cet ouvrage présente notamment un Indicateur d'Interdépendance de l'Entreprise à la Biodiversité (IIEB) testé par une vingtaine d'entreprises et collectivités. Ce guide est

réédité en 2010, en versions française et anglaise, à l'occasion de l'Année Internationale de la biodiversité.

Le groupe de travail, dont la dernière réunion s'est tenue le 16 mars 2010, s'oriente vers la conception d'un outil de gestion de cette interdépendance. Il s'agit de donner aux organisations les moyens d'identifier, de caractériser et de suivre les interactions de l'entreprise avec la biodiversité et les services écosystémiques. Afin de se référer à des situations concrètes et de bénéficier d'expériences de terrains, cette démarche repose sur la mise en place d'études de cas. Deux études de cas, réalisées en 2009 par LVMH et Veolia Environnement, ont permis d'initier la conception d'un cadre de comptabilisation des flux matériels entrants-sortants liés à la biodiversité et des services écosystémiques utilisés et/ou influencés par l'activité.

En 2010, de nouvelles études compléteront les études de cas réalisées par LVMH et Veolia Environnement l'an dernier. De plus, la thèse de Joël Houdet sur la comptabilité des flux de la biodiversité sera publiée au mois de mai. Le groupe de travail « Entreprises & Biodiversité » est labellisé Année Internationale de la Biodiversité.

Gaël Gonzalez (01.48.24.04.00)

4. Gestion des risques

Il était important pour Orée de relancer le groupe de travail « risques » en 2010. Un des premiers objectifs du groupe de travail « risques » sera de mettre à jour le guide destiné aux PME / PMI édité en 2001. Cet outil est une aide à la mise en place d'une démarche de gestion des risques environnementaux. Il s'adresse à toute personne concernée par les impacts potentiels des activités de son entreprise sur l'environnement. Il permet ainsi d'identifier les risques liés à l'environnement, de formuler des recommandations mais aussi d'appréhender la problématique dans sa globalité et de mettre ainsi en place un plan de prévention des risques.

Les travaux en 2010, se dirigeront vers un support plus interactif de type plateforme internet directement hébergée sur le site d'Orée, à l'image de la plateforme éco-conception. Les contenus seront donc amenés à évoluer tant sur le fond que sur la forme. Le comité de pilotage réunit les adhérents d'Orée souhaitant s'impliquer dans cette démarche, et associe un certain nombre d'acteurs du domaine de la gestion des risques.
Un second volet sera consacré aux collectivités et sera probablement disponible en 2011.

Paul Schalchli, Nicolas Hosatte (01.48.24.31.33)

5. Transparence de l'expertise

Le travail de ce groupe va être poursuivi en collaboration avec d'autres structures ayant travaillé sur cette question. Posant comme question de départ *« Faut-il tout recycler »* et s'appuyant sur une méthodologie mise en œuvre par Orée le Groupe de travail a pour objectif de constituer un premier « Forum d'expertise » pour aborder cette question, fournir la méthode pour faire émerger les bonnes questions, pour élaborer des outils d'aide à la décision et identifier des axes prioritaires de recherche. La prochaine réunion de ce groupe de travail se tiendra le 14 avril.

Gaël Gonzalez (01.48.24.04.00)

La parole aux adhérents : Etablissement Public Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC Loire

Une démarche « industrielle » pour la compétitivité des territoires ligériens face au risque inondation.

A l'échelle du bassin de la Loire et de ses affluents, toutes les entreprises situées en zone inondable sont concernées par un sinistre potentiel : le risque zéro n'existe pas. Dans un contexte économique difficile, il devient essentiel d'accompagner les entreprises pour leur permettre d'anticiper ce risque, de réagir en cas d'évènement et de réduire le temps de reprise de leur activité. Des milliers d'entreprises et d'emplois sont concernés, des milliards d'euros engagés.

C'est dans ce contexte que l'Etablissement public Loire assure au titre du plan Loire grandeur nature 2007-2013, la maîtrise d'ouvrage unifiée d'une démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques. A l'échéance 2013, l'objectif est de sensibiliser et d'informer 15.000 acteurs économiques, de réaliser le diagnostic de 3.000 entreprises et de mettre en œuvre des mesures de réduction de vulnérabilité pour 900 d'entre elles.

Au cœur du dispositif, le diagnostic de vulnérabilité est proposé à toute entreprise soumise au risque inondation ; quels que soient sa taille ou son secteur d'activité. A ce jour, 437 entrepreneurs en ont déjà fait la demande auprès de l'Etablissement public Loire. Le coût du diagnostic - gratuit pour l'entreprise -, est financé à 50% par les fonds européens au titre du FEDER et à 50% par les collectivités engagées.

Sur le constat des 284 premières entreprises diagnostiquées, 2.193 jours d'arrêt d'activité et près de 100 millions d'euros de dommages pourraient être évités par la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité.

Différents outils d'aide et d'information sont d'ores et déjà proposés aux entrepreneurs dont l'activité est située en zone inondable : dépliants, animation 2D *« Connaître, évaluer, agir face au risque inondation »*, pages Internet dédiées, témoignages vidéo, conférences.

L'Etablissement public Loire, et ses partenaires, organisent la 3ème conférence consacrée à la réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques à Orléans, le 8 juin 2010 sur le thème *« L'entreprise face au risque inondation : l'enjeu des réseaux »*. Il participe au titre de la démarche « industrielle » au groupe de travail « Risques environnementaux » animé par l'association Orée.

Pour en savoir plus :

www.plan-loire.fr/diagnostics-entreprises

Sophie Martinez Almans

sophie.martinez@eptb-loire.fr

Nouveaux adhérents

Ils viennent de rejoindre Orée (depuis décembre 2009) :

Arjowiggins, Astrance, Eco-Innovation, l' École des Métiers de L'environnement, FFSA, Fondation Nicolas Hulot, Hammerson, Mobility +, Jacques Richard, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Ecologie Industrielle Conseil. Retrouvez la liste de tous nos adhérents sur notre site : www.oree.org

AGENDA QUELQUES DATES À RETENIR

1ER AVRIL 2010
Assemblée Générale Orée
amphithéâtre de la FFSA (Paris)

1-7 AVRIL 2010
Semaine du développement durable

12-13 AVRIL 2010
Séminaire « Observatoires, collections et bases de données sur la biodiversité : vers une stratégie nationale » FRB-MNHN (Paris)

12 AVRIL 2010
Groupe de travail « risques » à l'AMRAE (Paris)

13 AVRIL 2010
Présentation du guide PDIE lors de la conférence Orée Responsabilité des entreprises et évolution des comportements : des solutions existent pour faciliter les déplacements liés à l'activité professionnelle, salle Europe Veolia Environnement (Paris)

14 AVRIL 2010
• Club Orée-CG 34 à Montpellier « Entreprises et biodiversité » (Montpellier)
• Groupe de travail « expertise » (Paris)

23 AVRIL 2010
Conférence "Par-delà Peurs et Progrès : comment mettre en culture l'innovation ?" Vivagora, en partenariat avec Orée (Paris)

10 - 12 MAI 2010
Conférence française pour la Biodiversité dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité (Chamonix)

18 MAI 2010
Mardi de 4D sur le thème de la biodiversité en partenariat avec Orée (Paris)

26 MAI 2010
Conférence sur l'éco-conception, L'Usine Nouvelle, en partenariat avec Orée (Paris)

26-27 MAI 2010
7ème ateliers du développement durable organisés par Idéal Connaissances. Interventions de Ghislaine Hierso , Présidente et de Gaël Gonzalez, chargé de mission biodiversité (Orléans)

MAI 2010
• Groupes de travail « parcs d'activités » (Paris)

1ER JUIN 2010
groupe de travail « éco-conception » (Paris)

2-4 JUIN 2010
Salon de l'Environnement et des métiers durables, en partenariat avec Orée (Paris)

8 JUIN 2010
Conférence « L'entreprise face au risque d'inondation ». Etablissement Public Loire (Orléans)

10-11 JUIN 2010
Symposium des métiers du recyclage - Nouvelles matières premières, en partenariat avec Orée (Marseille)

16 JUIN 2010
Club Orée-CG 34 à Montpellier : Prendre en compte l'environnement dans le transport et la logistique (Montpellier)

29 JUIN 2010
• Groupe de travail « biodiversité & entreprises » (Paris)
• café d'échanges ISO 26000 (angle environnement) (Paris)

18 - 29 OCTOBRE 2010
COP 10 de la Convention sur la Diversité Biologique à Nagoya, Japon

29 NOVEMBRE- 10 DÉCEMBRE 2010
Conférence sur le changement climatique - COP 16. Cancun, Mexique

30 NOV. AU 3 DÉC. 2010
Pollutec - Remise des Prix Entreprises et Environnement (Lyon)

10 DÉCEMBRE 2010
Clôture de l'année de la biodiversité, Kanazawa, Japon

Présentation de partenariats

La mission

« compétitivité durable des entreprises » en partenariat avec la DGCIS

Le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, représenté par la direction générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS) a signé avec Orée, au mois de décembre 2009, une convention concernant une mission intitulée « Compétitivité durable des entreprises », qui comporte deux actions visant à promouvoir l'écologie industrielle et l'éco-conception des produits et des services, afin d'en faire des facteurs de compétitivité pour les entreprises.

Volet Ecologie industrielle : l'objectif de cette action est de développer des « synergies éco-industrielles » entre les entreprises au sein de plusieurs zones d'activités, lieux privilégiés de collaboration de par leur densité. Ces expérimentations permettront in fine de produire des recommandations en matière d'écologie industrielle à destination des acteurs publics et privés.

Volet Eco-conception : la mission a pour but d'identifier et de structurer des centres de compétence en éco-conception afin de capitaliser les connaissances, fédérer les acteurs et les initiatives existantes sur le plan national et structurer une offre de services pour entreprises, en particulier les PME-PMI, allant de la sensibilisation à l'éco-conception jusqu'à l'accompagnement de projets innovants.

Prochaines réunions des groupes de travail : parcs d'activités au mois de mai, éco-conception le 1er juin (Paris)

Retrouvez toutes les informations concernant les groupes de travail sur le site Orée : www.oree.org

CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU GUIDE

« Responsabilité des entreprises et évolution des comportements : des solutions existent pour faciliter les déplacements liés à l'activité professionnelle » 13 avril Paris

Le Plan de déplacements inter-entreprises

Un outil de management de la mobilité sur **les zones d'activités**

Lieux privilégiés de rencontre et de collaboration entre les acteurs économiques, **les zones d'activités** ont souvent été aménagées sans tenir réellement compte des problématiques d'**accessibilité** et de **mobilité des personnes**. Face à ce constat et dans un contexte de prise en compte croissante de **l'impact environnemental de ces zones sur leur territoire**, il est nécessaire de mobiliser les entreprises implantées sur ces espaces afin qu'elles engagent des **actions collectives**. Véritable outil du management de la mobilité des personnes, **le Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE)** vise à **réduire et optimiser les déplacements**, tout en assurant **sécurité et confort aux usagers** de la zone d'activités.

Ce guide est le fruit des réflexions du **groupe de travail** animé par l'association **Orée** sur le management environnemental des parcs d'activités, réuni depuis le printemps 2009 sur le thème de la mobilité. Il a pu voir le jour grâce au **partenariat institué entre Orée et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)**. Il se veut **opérationnel** et vise à fournir des **éléments méthodologiques et des exemples caractéristiques** aux gestionnaires de parcs d'activités mais aussi aux responsables d'entreprises, afin de les orienter dans leur démarche de **management de la mobilité**.

Outre Orée et l' ADEME, plusieurs partenaires ont participé à la rédaction de cet ouvrage : l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies, le Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France, l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, le Groupement des Autorités Responsables des Transports, les bureaux d'études INDDIGO et Mobility+.

La conférence *« Responsabilité des entreprises et évolution des comportements : des solutions existent pour faciliter les déplacements liés à l'activité professionnelle »* se tiendra le mardi 13 avril 2010 à Paris.

La multiplication du nombre de déplacements et l'allongement des distances parcourues ont fait de la voiture individuelle le mode de transport le plus utilisé ces trente dernières années.
Parallèlement, le Manifeste de Technologia* nous a récemment alerté sur des situations d'épuisements psychologiques de salariés souffrant de la pénibilité des conditions de transport quotidien.
**Cabinet spécialisé en évaluation et en prévention des risques professionnels et de l'environnement, agréé par le ministère du travail.*

Ensemble nous soulignerons l'importance de l'implication des entreprises dans l'amélioration des conditions d'accès aux lieux de travail, notamment via les démarches de plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) et nous présenterons des solutions de mobilité visant à réduire l'autosolisme et favoriser le report modal vers des solutions mutualisées, conviviales et durables.

Cet événement fait suite à la sortie du guide Orée/ADEME « Le Plan de déplacements inter-entreprises, un outil de management de la mobilité sur les zones d'activités » lors du salon Pollutec au mois de décembre 2009.

Cette conférence s'axera autour de quatre thèmes : constats, responsabilité des entreprises et mise en place de plans de déplacements pour les salariés, anticiper et répondre aux besoins de services,
analyser les enjeux de la mobilité des personnes sur un territoire, quels défis pour les urbanistes ?

Directrice de la publication : Ghislaine Hierso • Rédaction : Layla Mathieu • Maquette : www.impribeau.be • Crédits photos : Orée
Périodicité: lettre bimestrielle • ISSN : 1293-2426 • Association *Orée* - 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris
Tél. : 01 48 24 04 00 • Fax : 01 48 24 08 63 • Site internet : www.oree.org • e-mail : oree@oree.org • mathieu@oree.org